

SAINT-THURIEN, le 18 février 2025

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Mercredi 26 février 2025 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2025 : club-house,
- 2°) Convention de partenariat avec le SDIS : accueil des enfants des sapeurs-pompiers sur les temps périscolaires,
- 3°) Sanitaires publics : approbation projet et plan de financement,
- 4°) Aire de jeux : approbation projet et plan de financement,
- 5°) Aérodrome Bretagne Atlantique : adoption des nouveaux statuts,
- 6°) Cyclone Chido – solidarité avec la population de Mayotte : don,
- 7°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

### Séance du 26 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit février, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER et Elodie PEINTUREAU.

Absents excusés : Fabienne LE GALL et Guillaume LOUVET (a donné pouvoir à Elodie PEINTUREAU).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Elodie PEINTUREAU.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

## Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

20250104

### Objet : Aire de jeux **Approbation du projet et du plan de financement** **Demandes de subventions**

Madame le Maire présente le projet de création d'une aire de jeu à proximité de l'école publique et du préau sportif Rue du Poulou à SAINT-THURIEN. Elle indique que les jeux qui ont été enlevés étaient obsolètes et dangereux pour la sécurité des enfants. Le projet consiste à installer dans un espace clôturé, sur un sol souple, des jeux pour les enfants âgés de 1 à 12 ans : une structure multifonctions, un jeu « cabane » et un portique avec un nid d'oiseau. La réalisation d'une dalle béton, au préalable, est nécessaire.

Le coût des travaux est estimé à 57 131.73 € HT. Elle indique que ceux-ci sont susceptibles d'être éligibles à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat et à une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Pacte 2030 – volet 2 ».

Elle présente le projet de plan de financement qui s'établit comme suit :

- Coût des travaux HT	57 131.73 €
- Subventions sollicitées :	45 704.00 €
<input type="radio"/> Etat (DETR – 40 %)	22 852.00 €
<input type="radio"/> Conseil Départemental (40 %)	22 852.00 €
- Autofinancement	11 427.73 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- approuve le projet de création d'une aire de jeux à proximité de l'école et du préau sportif,
- approuve le plan de financement proposé et autorise le Maire à solliciter une aide financière :
  - auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 22 852 €,
  - auprès du Conseil Départemental au titre du Pacte Finistère 2030 – Volet 2 à hauteur de 22 852 €.

Fait à SAINT-THURIEN, le 27 février 2025

Le Maire,



Christine KERDRAON.